



## DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ

Le Parc naturel régional du Luberon a inscrit dans sa Charte la nécessité de soutenir et de valoriser les agriculteurs locaux, garants d'une économie de proximité, du maintien des paysages et de l'accès à des productions de qualité.

Consommer local permet de soutenir la profession agricole, de préserver les ressources naturelles et la biodiversité des agrosystèmes.

### Le local, cœur du circuit court

La notion de circuit court est répandue aujourd'hui. Toutefois, un produit peut être issu de circuit court (c'est-à-dire au maximum 1 intermédiaire) mais avoir parcouru de nombreux kilomètres avant d'arriver chez le consommateur. C'est pourquoi les notions de proximité et de qualité sont cruciales, notamment dans la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

**Consommer local et de qualité est un acte responsable qui permet de soutenir la profession agricole et de préserver les ressources naturelles et la biodiversité des agrosystèmes.**

Depuis une dizaine d'années, la vente directe connaît un essor considérable, qui répond à la demande grandissante de consommateurs de plus en plus sensibilisés à ces questions. Magasins et marchés de producteurs, Associations de Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) et vente à la ferme permettent de créer le lien essentiel entre producteurs et consommateurs.

### Un cercle vertueux

La limitation – voire la suppression – des intermédiaires est la principale caractéristique des circuits courts et de proximité : le producteur gère les différentes étapes par lesquelles passe le produit : il le cultive, bien souvent le transforme, et le vend.

**Le consommateur joue un rôle essentiel dans le développement des circuits courts** ; il fait le choix d'un approvisionnement local ; il prend conscience des étapes de productions. Le circuit court nous invite à repenser nos habitudes alimentaires et motive une consommation plus raisonnée, respectueuse et responsable en termes environnementaux et sociaux. En effet, outre le maintien de l'activité agricole, ce mode de distribution contribue à la **création d'emplois** sur le territoire.

Le Parc naturel régional du Luberon s'implique depuis une quinzaine d'années dans la **valorisation d'une agriculture locale favorisant l'accès de tous à une alimentation saine et durable.**

Pour contribuer à faire du Luberon un territoire exemplaire, le Parc s'engage dans des projets visant à :

- ▶ **Soutenir les projets de transformation** : plateforme de stockage, légumerie, conserverie, surgélation, abattoir mobile...
- ▶ **Améliorer la logistique** pour l'approvisionnement de la restauration collective auprès des producteurs locaux.
- ▶ **Permettre à tous d'avoir accès à un point de vente** de produits locaux et de qualité.
- ▶ **Impliquer les collectivités dans leur rôle stratégique de soutien à l'agriculture locale**, à travers la préservation du foncier et le soutien actif aux projets d'installation.

### CHIFFRES en Luberon

**150** LIEUX DE VENTE COLLECTIFS SUR LE TERRITOIRE DU PARC DONT :

**50** MARCHÉS

**9** MAGASINS DE PRODUCTEURS ET

**8** MARCHÉS PAYSANS

**40%** DES EXPLOITATIONS EN CIRCUIT COURT



# Les actions du Parc du Luberon et de ses partenaires



## Marchés de producteurs

Que ce soient les marchés « Bienvenue à la Ferme » ou les « Marchés des Producteurs de Pays », ils sont composés de producteurs fermiers et artisans. Permanents ou saisonniers, ces marchés privilégient la vente directe entre producteurs et consommateurs. Le Parc du Luberon a également un label *Marché Paysan*.

## Réseau régional des magasins de producteurs

Un magasin de producteurs est un magasin géré et approvisionné collectivement par des agriculteurs qui se relaient en boutique pour vendre leurs produits. Pour les consommateurs, c'est la garantie d'acheter des produits locaux, frais et de saison, en toute transparence sur les modes de production. Pour les agriculteurs, c'est la garantie d'une juste rémunération, la maîtrise de leur commercialisation et la valorisation de leur travail. Actuellement, le réseau compte 17 magasins adhérents dont 9 en Luberon.

## Soutien à l'élevage paysan pastoral et herbager

Une réflexion est menée autour d'un abattoir mobile en Luberon, pour répondre à un besoin en abattage de proximité, besoin exprimé par un collectif d'éleveurs ovins et caprins. Outre la garantie d'une parfaite traçabilité, ce projet permettra aux éleveurs des économies de temps et de coûts liés aux transports, tout en limitant le stress pour les bêtes. Chaque éleveur pourra ainsi accompagner ses animaux jusqu'à l'abattage.

## LES PARTENAIRES



## Collectif SAUVE QUI POULE Pour préserver les volailles de plein air

Les petits éleveurs de volailles fermières et les consommateurs des AMAP et des circuits courts ont constitué le collectif *Sauve qui poule* pour soutenir les aviculteurs.

Les élevages de volailles subissent actuellement la crise de la grippe aviaire. La réglementation sanitaire imposée (claustration, abattage préventif) est incompatible avec les petits élevages autarciques et **met en péril la survie de l'élevage paysan**.

► Le Comité syndical du Parc du Luberon a voté une motion de soutien à *Sauve qui poule* le 27/09/2022.

## INITIATIVES

« On arrive à démontrer aujourd'hui que l'impact économique d'un magasin de producteurs reste sur son territoire. Le fait que l'on soit un collectif de petites fermes situées à proximité du lieu de vente, centralise toute l'économie sur ce secteur, avec des retombées induites assez conséquentes. » Florian PASCAL, Président du Réseau des magasins de producteurs Provence-Alpes-Côte d'Azur



### TRAME - Étude sur l'impact économique des magasins de producteurs

Quelle est la contribution des magasins de producteurs dans le maintien de la richesse économique d'un territoire ? Cette question est au cœur de l'étude conduite par Trame, l'Inrae et le Réseau des magasins de producteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Menée sur

5 magasins de producteurs du Luberon, l'étude a mesuré l'« effet multiplicateur de l'achat local », avec pour objectif d'éclairer la décision des consommateurs et donner aux collectivités une nouvelle grille de lecture pour la mise en œuvre de leur politique alimentaire territoriale : 1 euro dépensé dans un magasin de producteurs génère 2 à 2,5€ de dépenses supplémentaires sur le territoire.

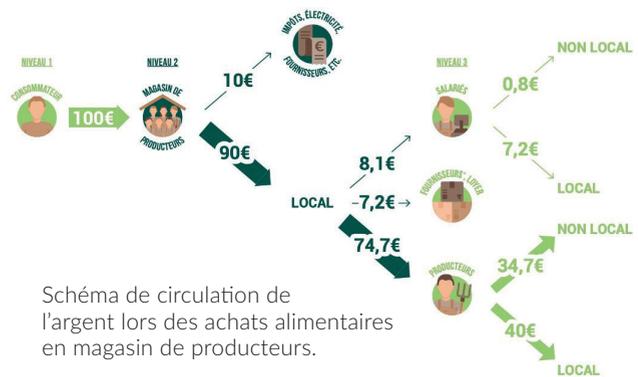


Schéma de circulation de l'argent lors des achats alimentaires en magasin de producteurs.



### De ferme en ferme (GR CIVAM)



Chaque dernier week-end d'avril, les paysans et paysannes du réseau ouvrent leurs portes pour faire découvrir leur savoir-faire, l'agriculture durable, mais aussi évoquer les questions d'environnement et de biodiversité. Un événement qui valorise une alimentation de qualité en circuits courts et renforce le lien ville-campagne.

### DOC DU PARC

À VOS PANIERS !  
Guide des producteurs locaux en vente directe  
À télécharger sur [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)

